

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Avis public est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de La Matanie, de ce qui suit :

Que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Matanie a adopté, le 20 août 2025, le calendrier révisé des séances ordinaires 2025 du conseil et du comité administratif afin de reporter la séance du comité administratif du 3 septembre au 10 septembre.

¶ SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL ¶ ET DU COMITÉ ADMINISTRATIF ¶ DE LA MRC DE LA MATANIE ¶ ¶ ANNÉE 2025 ¶ □	
¶ CONSEIL DE LA MRC ¶ □	¶ COMITÉ ADMINISTRATIF ¶ □
¶ «Les séances ordinaires* du Conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie, pour l'année 2025, seront tenues le 3^e mercredi des mois de janvier, mars, avril, mai, juin, août et septembre, ainsi que le 4^e mercredi des mois de février, octobre et novembre, à compter de 19^h00, en la salle "Rivière-Bonjour" au sous-sol de l'Édifice de La Matanie situé au 158, rue Soucy à Matane.» ¶ ¶ 15^e janvier 2025 ¶ 26^e février 2025 ¶ 19^e mars 2025 ¶ 16^e avril 2025 ¶ 21^e mai 2025 ¶ 18^e juin 2025 ¶ 20^e août 2025 ¶ 17^e septembre 2025 ¶ 22^e octobre 2025 ¶ 26^e novembre 2025 ¶ ¶ *: Si les conditions climatiques empêchent la tenue de la séance ordinaire, celle-ci est reportée au mercredi suivant même heure même lieu. □	¶ «Les séances ordinaires du comité administratif de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie, pour l'année 2025, seront tenues à 14^h00, en la salle "Les Ruisseaux" de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane.» ¶ ¶ 5^e février 2025 ¶ 5^e mars 2025 ¶ 2^e avril 2025 ¶ 7^e mai 2025 ¶ 10^e juin 2025 ¶ 9^e juillet 2025 ¶ 6^e août 2025 ¶ 10^e septembre 2025 ¶ 8^e octobre 2025 ¶ 12^e novembre 2025 ¶ 10^e décembre 2025 ¶ □

Fait à Matane, ce 21^e jour du mois d'août 2025.

(signé)

Le directeur général et greffier-trésorier
Olivier Banville, urb.